Ville de Genève

Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie

SERVICE D'ARCHITECTURE

Ville de Genève
Secrétariat du Conseil municipal
Reçu le 26.03.03
A traiter par
Copies:

Genève, le 24 mars 2003
JB/sb

Note à :

Monsieur Michel Ducret
Président de la Commission de
l'aménagement et de l'environnement

Monsieur,

Suite à l'audition par votre commission de Monsieur Bernard Court, chef du service des bâtiments, et de Monsieur José Borella, adjoint technique au service d'architecture, je vous transmets ci-dessous les réponses aux questions posées, qui nécessitaient quelques recherches.

Des nichoirs pour les martinets ont été aménagés dans les immeubles suivants :

- rue de Montbrillant 25
- rue Cité-de-la-Corderie 10
- rue Lissignol 12-14
- rue du Cendrier 2-4-6-8
- rue Lombard 12
- rue des Alpes 10 / AMR
- l'Usine
- Ecole de la Roseraie
- Grand-Rue 26
- Ecole du 31-Décembre

D'autres sites sont à l'étude sur des bâtiments dont les chantiers de rénovation ont débuté, tels que :

- Rue des Grottes 18-20-22
- Rue de la Faucille 1
- Quartier de Saint-Gervais

Rue de l'Hôtel-de-Ville 4, case postale 3983, 1211 Genève 3
Téléphone 022 418 21 00 – Fax 022 418 21 01 – Internet : www.ville-ge.ch / www.geneva.city.ch
Accès TPG : bus 36 (arrêt Hôtel-de-Ville)

Pour les chauves-souris, la grotte n° 2 du Bois-de-la-Bâtie a été équipée de nichoirs dans les voûtes.

De manière plus indirecte, le service d'architecture a contribué à la protection et au développement de la faune sauvage, insectes et oiseaux, en végétalisant certaines toitures plates de constructions neuves (végétalisation extensive), telles que :

- Ecole de l'Europe (2'500 m^2)
- Ecole des Allobroges (1'300 m^2)
- Ecole de Budé (862 m^2)
- Abri-bus du rond-point de Rive (140 m^2)

Deux autres édifices à l'étude, soit l'école des Ouches et la crèche de Saint-Jean, seront aussi végétalisés.

D'autre part, des mesures ont été prises pour l'économie de l'eau de pluie dans les bâtiments suivants :

- Ecole des Genêts : utilisation de l'eau de pluie par le rinçage des w.-c.
- Ecole de Pré-Picot, Ecole des Genêts et place de jeux du parc des Acacias : préaux à revêtement perméable permettant le réapprovisionnement de la nappe phréatique.

Le projet de l'école des Ouches prévoit aussi la réutilisation de l'eau pluviale des toitures pour l'arrosage du parc adjacent.

Enfin, aux questions relatives à d'éventuelles mesures en faveur de la faune sauvage dans les parcs Baud-Bovy et des Chaumettes, le service d'aménagement urbain et d'éclairage public nous signale qu'aucun dispositif n'est prévu.

Je souhaite avoir ainsi répondu à votre requête et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Isis Payeras
cheffe de service

Copie à : *Monsieur Michel Ruffieux, directeur*
Monsieur Philippe Gfeller, chef du service d'aménagement urbain et d'éclairage public
Monsieur Bernard Court, chef du service des bâtiments
Monsieur José Borella, adjoint technique

11,312

Téléphones utiles

Museum d'histoire naturelle
Tél. 022/ 735 91 30

Conservatoire et jardin botaniques
Tél. 022/ 732 69 69

Service des espaces verts et de l'environnement
Tél. 022/ 732 45 50

Service d'amenagement urbain
Tél. 022/ 318 13 80

Division de la voirie
Tél. 022/ 343 01 50

Service de l'energie
Tél. 022/ 797 00 11

Conservation du patrimoine architectural
Tél. 022/ 786 39 08

Service de l'urbanisme
Tél. 022/ 786 45 33

Arcade municipale
Tél. 022/ 311 99 70

Delégation à l'amenagement et à l'environnement
Tél: 022/ 318 13 69

Ville de Genève

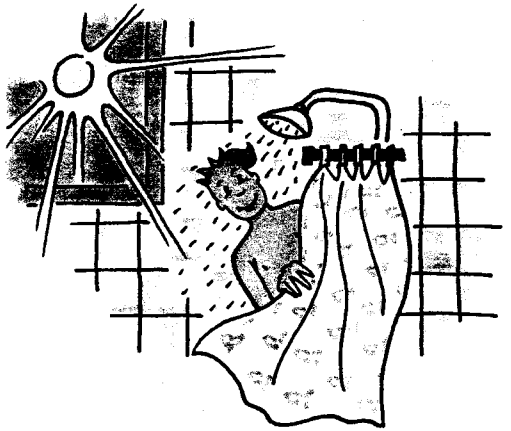

Je consomme intelligemment

Les réserves de pétrole, de gaz naturel, de charbon et d'uranium ne sont pas illimitées et leur consommation pollue notre environnement.
Economiser l'énergie, c'est limiter ses dépenses et éviter une pollution.
A la maison, on dépense de l'énergie pour le chauffage, l'éclairage, la production d'eau chaude, les appareils ménagers et autres appareils électriques.

Pour économiser de la chaleur :

- Je ferme le radiateur s'il fait trop chaud.
  La nuit, en hiver, je baisse les stores ou je ferme les volets.

Pour économiser l'eau :

- Je prends une douche au lieu d'un bain.

Pour économiser l'électricité :

- J'utilise de préférence des lampes économiques pour m'éclairer.
- J'éteins la lumière lorsque je quitte une pièce.

Je reconnais et j'achète des produits recyclables

Pour participer à l'économie d'énergie et à la protection de l'environnement, il est préférable de choisir les emballages ou les produits recyclables.

- Je consulte les étiquettes et les mentions de recyclage.
- J'achète les articles les plus recyclables : les plastiques PET, le carton et le papier, le verre, l'aluminium.
- Je préfère les produits sans emballage superflu.
- J'évite les achats comportant des matières difficilement recyclables (plastique) ou polluantes (gaz).

La Nature en Ville

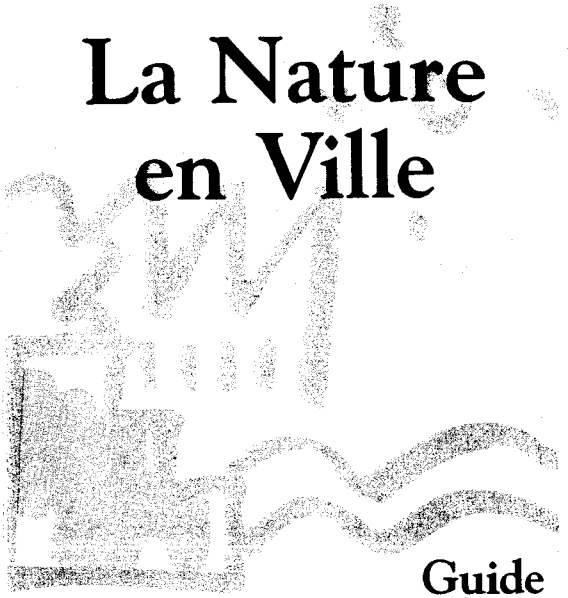

Guide pratique

Ville de Genève

Je respecte la flore

Au milieu du béton et du gris de la ville, un espace vert, si petit soit-il, est un endroit agréable. Il est indispensable de le respecter et de le protéger car il est le témoin de la bonne santé de la ville. Les fleurs et les arbres, survivant dans les rues, s'épanouissant dans les parcs, s'accrochant aux façades ou verdissant les toits, embellissent le paysage et améliorent la qualité de la vie en ville.

Pour vivre en ville, milieu hostile, les plantes nécessitent plus de soins et d'attention qu'à la campagne.

- Je respecte la moindre petite plante sauvage, indice de vie.
- J'emmène mon chien se soulager ailleurs que sur les plantes vivantes.
- J'évite de rouler sur l'herbe avec ma voiture.

Que ce soit au Jardin botanique, dans les parcs publics ou dans tout autre espace vert, les plantes ont besoin de notre aide et de la vôtre. Pensez-y!

- Je respecte et je fais respecter les pelouses.
- J'évite de couper des fleurs.
- Je participe à la qualité de la vie en ville en fleurissant mes fenêtres et balcons.

Je trie mes déchets et j'utilise les containers spéciaux

Les déchets ménagers sont aussi de l'énergie qu'il convient d'économiser! Une discipline individuelle s'impose pour que le tri devienne un réflexe.
Pour vous aider, des conteneurs sont à votre disposition dans la ville, pour l'aluminium et le verre.
Le papier est ramassé deux fois par mois.

- Je participe à la lutte contre le gaspillage en triant mes déchets et en les déposant dans les lieux appropriés.
- Je récupère les déchets organiques pour le compostage et les dépose en vue de la collecte spéciale.
- Je prends rendez-vous avec la Voirie pour faire évacuer les objets volumineux.

Je veille sur la faune

Environ 18'000 espèces d'animaux peuvent vivre et survivre dans une grande ville, en Europe centrale. A Genève, une centaine d'espèces de vertébrés (grenouilles, lézards, oiseaux, mammifères) et des milliers d'espèces d'insectes et autres invertébrés se sont adaptés aux arbres, aux îlots de verdure, aux parcs et aux maisons.

Respectons-les et protégeons leur site.

- J'entretiens des plantes sur les fenêtres et balcons qui représentent des refuges pour d'innombrables espèces.
- J'installe des abris à oiseaux et y dispose de la nourriture.
- J'évite les insecticides chimiques qui détruisent la vie et bouleversent l'écosystème.
- Je veille sur les coccinelles pour qu'elles ne disparaissent pas complètement de Genève.

Je me déplace à pied, à vélo ou en transports publics

Rien ne vaut les déplacements à pied, à vélo ou en transports publics qui permettent l'économie d'énergie,le respect de l'environnement et la mobilité en ville.

Le domaine public a été aménagé pour faciliter les itinéraires : zones piétonnes, avec modération de la circulation, pistes cyclables entretenues, larges horaires des transports publics.

- Pour mes petits trajets en ville, j'évite d'utiliser ma voiture.
- J'utilise mon vélo en toute sécurité sur les circuits de la ville.
- J'entretiens ma forme en me déplaçant à pied chaque fois que cela est possible.

La Nature en Ville · La Nature en Ville · La Nature en Ville · La Nature en Ville